

Reflets

Revue d'intervention sociale et communautaire



Le Contact interculturel francophone de Sudbury (CIFS) : francophones avant tout! Exemple d'un interculturelisme réussi

Auréli Lacassagne

Volume 16, numéro 2, 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000319ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000319ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Reflets, Revue d'intervention sociale et communautaire

ISSN

1203-4576 (imprimé)

1712-8498 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lacassagne, A. (2010). Le Contact interculturel francophone de Sudbury (CIFS) : francophones avant tout! Exemple d'un interculturelisme réussi. *Reflets*, 16(2), 202-213. <https://doi.org/10.7202/1000319ar>

Résumé de l'article

Organisme communautaire du Nord de l'Ontario, le Contact interculturel francophone de Sudbury (CIFS) a pour mandat l'intégration des nouveaux arrivants francophones ainsi que la promotion de la diversité culturelle francophone. Après dix ans d'existence, son bilan apparaît positif dans la mesure où il a su éviter la réémergence de divisions de type communautariste et atténuer les problèmes de double minorisation. Tous les francophones, quelle que soit leur origine, y ont leur place. En outre, le CIFS, en tant qu'organisme culturel, a su tisser des liens et des partenariats avec les institutions culturelles franco-ontariennes établies. Par là même, il participe au développement d'une culture et d'une identité franco-ontarienne métissée. Cependant, un travail important reste à faire, en particulier envers certaines femmes isolées de tout réseau social ainsi que dans les écoles francophones de la ville qui passent sous silence la diversité culturelle. Pour faire face à ces deux défis, nous proposons le développement d'une garderie parentale interculturelle originale.

Le Contact interculturel francophone de Sudbury (CIFS) : francophones avant tout! Exemple d'un interculturelisme réussi.

D^{re} Aurélie Lacassagne

*Professeure adjointe au département de science politique,
Université Laurentienne
(Membre de l'ARUC « Communautés Accueillantes »)*

Résumé

Organisme communautaire du Nord de l'Ontario, le Contact interculturel francophone de Sudbury (CIFS) a pour mandat l'intégration des nouveaux arrivants francophones ainsi que la promotion de la diversité culturelle francophone. Après dix ans d'existence, son bilan apparaît positif dans la mesure où il a su éviter la réémergence de divisions de type communautariste et atténuer les problèmes de double minorisation. Tous les francophones, quelle que soit leur origine, y ont leur place. En outre, le CIFS, en tant qu'organisme culturel, a su tisser des liens et des partenariats avec les institutions culturelles franco-ontariennes établies. Par là même, il participe au développement d'une culture et d'une identité franco-ontarienne métissée. Cependant, un travail important reste à faire, en particulier envers certaines femmes isolées de tout réseau social ainsi que dans les écoles francophones de la ville qui passent sous silence la diversité culturelle. Pour faire face à ces deux défis, nous proposons le développement d'une garderie parentale interculturelle originale.

Introduction

La ville du Grand Sudbury s'enorgueillit d'être l'un des endroits les plus multiculturels et les plus bilingues du Canada. Dès ses débuts, sa démographie se composait d'immigrants, principalement italiens, ukrainiens, allemands, mais aussi finlandais, polonais et croates. Parallèlement, s'est poursuivie une migration interne de nombreux francophones du Nord de la province et des régions du Québec, venus travailler dans le domaine de la foresterie, de l'agriculture ou des mines (Sauvé, 1982; Fondation Trillium de l'Ontario, 2008, p. 31-33). Avec les changements apportés à la politique fédérale d'immigration dans les années 1960, le nombre d'immigrants chute de façon drastique par rapport à la moyenne provinciale. Depuis une dizaine d'années, la ville du Grand Sudbury essaye de développer une politique visant à attirer des immigrants qualifiés. Deux organismes fournissent des services d'établissement en plus d'assurer la mise en œuvre d'activités culturelles. Il s'agit de l'Association multiculturelle et folklorique de Sudbury (AMFS) et le Contact interculturel francophone de Sudbury (CIFS). Ce dernier — il en est de même pour l'immigration francophone — s'est épanoui principalement sous l'impulsion des deux institutions postsecondaires que sont le Collège Boréal et l'Université Laurentienne. Dix ans après sa création, le CIFS apparaît comme un exemple réussi du dialogue interculturel en ce qu'il a su éviter l'apparition de clivages communautaires et s'intégrer comme membre constitutif de l'identité franco-ontarienne sudburoise. Nous sommes donc en présence d'un métissage issu de dialogues fructueux (Guillebaud, 2008) plus que d'un multiculturalisme flirtant avec le communautarisme. Cependant, la vigilance s'impose en ce qui concerne deux champs privilégiés de l'intervention sociale : les femmes et l'éducation. Dans un premier temps, nous verrons quel idéal a animé et continue à animer les intervenants du CIFS et comment ils ont réussi une mise en pratique du dialogue interculturel. Dans un deuxième temps, nous verrons quelle est la perception des organismes culturels franco-ontariens envers

le CIFS. Par là même, nous mettrons en valeur les deux acteurs du dialogue et les deux créateurs du métissage. En conclusion, nous identifierons deux sources potentielles de repli sur soi et proposerons un projet de développement d'une garderie parentale interculturelle comme mode d'intervention préventif.

Le CIFS : une mise en pratique réussie du dialogue interculturel

En 1997, des immigrants francophones, des Franco-Ontariens et des Québécois décident de créer le groupe interculturel francophone du Moulin à fleur, du nom du quartier francophone de la ville de Sudbury. Le but était de créer un espace culturel et dialogique pour les francophones et les francophiles. Mais très vite, cet organisme culturel a pris conscience du manque de services offerts aux nouveaux arrivants. L'AMFS a toujours eu du mal à remplir son mandat en tant que dispensatrice de services bilingues et n'a jamais été perçue par la communauté comme un organisme pourvoyeur de services en français (Bisson, Gabikini et Mboko, 2004, p. 10). Une étude de faisabilité a donc été réalisée sur les besoins des nouveaux arrivants. Le groupe interculturel se transforma et donna naissance en 1998 au CIFS. Ce dernier demeure donc un organisme culturel visant à donner vie aux polyphonies francophones tout en fournissant des services de première ligne aux nouveaux arrivants. Outre ces services d'accueil et d'établissement, de préparation à l'emploi, d'orientation, le CIFS propose chaque année plusieurs activités telles que le Cabaret africain ou le tournoi de soccer de la Saint-Jean. De plus, le CIFS est engagé à développer une programmation culturelle en lien avec les institutions fondatrices de la culture franco-ontarienne que sont le Théâtre du Nouvel Ontario et la Slogue du Carrefour Francophone. À l'été 2008, le CIFS a participé à un camp de jeunes du Carrefour sur le thème des contes africains. En juillet 2010, les Concerts la Nuit sur l'Étang et le CIFS ont signé une entente de partenariat pour qu'un artiste franco-ontarien d'origine africaine se produise à la Nuit sur l'Étang en 2011. Les intervenants du

CIFS soulignent que leurs rapports sont excellents avec toutes les institutions franco-ontariennes. Cependant, ils reconnaissent que parfois c'est difficile d'organiser des activités, car il y a une population cible qui n'est pas forcément intéressée. Il existe donc une distinction importante à faire entre les élites locales, pour lesquelles le CIFS « fait partie de la gang », et monsieur et madame Tout-le-Monde. Mais comme le souligne un membre du CA du CIFS dans les premières années, « s'il y avait un problème de racisme, on pourrait mobiliser rapidement les institutions franco-ontariennes pour dire non ».

Cette architecture organisationnelle relève d'une certaine originalité. Si l'on observe ce qui se passe dans d'autres villes, les organismes culturels et les organismes de soutien aux immigrants sont séparés, même si ces derniers possèdent souvent un volet « loisirs ». Il s'agit surtout d'une sensibilisation aux cultures plus que d'un programme culturel. Par exemple, dans la région de Toronto, *etablissement.org* fournit une gamme de services aux nouveaux arrivants, mais sur le plan culturel, il ne fait qu'offrir sur son site un répertoire des services disponibles et une brève histoire de la culture franco-ontarienne. De même, dans la région d'Ottawa, l'Infocentre du nouvel arrivant et La Boussole offrent toute la panoplie des services d'accueil et d'établissement, mais un simple aiguillage vers des activités culturelles ou artistiques.

Cependant, on remarque que dans les petites et moyennes villes, c'est bien le modèle du CIFS qui est repris. Ainsi, un nouveau service francophone d'accueil des nouveaux arrivants vient d'ouvrir ses portes à Chatham-Kent. Outre les services d'établissement et d'accompagnement, il propose des activités visant le rapprochement interculturel (Moreau, 2009, p.6).

Au fil du temps, les Canadiens ont confié les rênes du CIFS aux « nouveaux Canadiens » intégrés. Mais comme le soulignaient Lamine Diallo et Ginette Lafrenière (1998), « la réussite de cette initiative découle du fait que les communautés culturelles francophones et la communauté franco-ontarienne ont pu s'entendre sur l'essentiel ». Comme l'explique la directrice générale actuelle du CIFS, l'essentiel tient en ces quelques mots : Francophone avant tout!

« La francophonie, c'est un aspect important, cela veut tout dire, on vit en français, on promeut le français. La première chose qu'on fait quand on reçoit des nouveaux arrivants, c'est de leur expliquer les services en français de la ville. On leur explique qu'il faut qu'ils demandent leurs services en français. C'est nous, c'est l'interculturel, on est francophone avant tout, on a beaucoup à apprendre et à partager. »

En effet, la vitalité de la communauté ontarioise de Sudbury est en grande partie liée à ce constat très simple : nous sommes nombreux, mais pas assez pour nous disperser et nous chamailler; notre succès dépend de notre union. Il semble que les Franco-Ontariens aient réussi à développer une identité assez inclusive, chose rare et remarquable en milieu minoritaire. Ces deux dernières années, lors des différents forums organisés sur l'immigration, pas une voix ne s'est opposée à plus de couleurs dans la ville. Et aux dires de l'un de ses conseillers, si le Conseil scolaire public francophone n'a aucune politique de promotion de la diversité culturelle, c'est parce qu'il n'y a pas de problèmes de racisme dans les écoles. Il faut dire que les médias locaux, et en premier lieu le journal *Le Voyageur* et son propriétaire, ont été très impliqués dans la promotion de cette cause. Ils font une grande place aux activités culturelles et artistiques du CIFS et font régulièrement état de discussions communautaires sur le thème de l'immigration. Les membres actifs du CIFS ont eu la sagesse d'accueillir en leur sein tous les Francophones et francophiles, quelles que soient leurs origines ou couleurs de peau. C'est un premier facteur de succès. La défense du « pouvoir vivre en français » prime toute autre considération. L'accès à l'éducation en français a été rendu possible grâce à un long combat politique, à la suite duquel on ne regarde plus la couleur de peau. L'accès aux soins de santé en français demeure un véritable défi. Alors, quand on a la chance de pouvoir voir un médecin francophone, la couleur de sa peau ou son origine ethnique n'importent plus. Le deuxième facteur de succès relève donc du rapport à la langue.

Par ailleurs, il faut noter que beaucoup d'immigrants franco-phones arrivés à Sudbury dans la dernière décennie occupent principalement des emplois marqués d'un certain prestige social, entre autres, professeurs ou personnel de santé. Le rapport social a des conséquences sur le rapport racial. C'est le troisième facteur du succès. Une décennie plus tard, on ne peut que confirmer le constat de Diallo et Lafrenière (1998) :

L'ouverture vers l'autre, l'acceptation et le respect des différences sont la meilleure base pour une rencontre entre les cultures. Nous considérons les efforts déployés à Sudbury comme une illustration d'une intégration harmonieuse entre des communautés unies par ses caractéristiques minoritaire et linguistique. (p.142)

Finalement, il faut souligner l'importance des chiffres dans ce succès. En dehors de l'esprit d'ouverture de la communauté d'accueil, il est aussi plus facile de gérer un petit flux migratoire — élément souligné par toutes les personnes interrogées — ce qui est le cas de Sudbury, et en particulier des minorités visibles. Selon Statistique Canada, au recensement de 2006, 660 personnes ont immigré dans la communauté entre 2000 et 2006 et les minorités visibles ne représentaient en 2006 que 2,1 % de la population de la ville. Ces chiffres concernent toute la population immigrante; les Francophones ne sont qu'une minorité.

L'identité et la culture franco-ontarienne : un métissage en action

Pour la première fois en février 2009, une équipe représentant le CIFS a participé au tournoi de hockey bottine au Carnaval organisé annuellement par le Carrefour francophone. Les autres associations ont pu enfin prendre leur revanche face aux défaites humiliantes et répétées qu'elles subissent chaque année face à l'équipe du CIFS lors du tournoi de soccer de la Saint-Jean. À chacun ses forces et ses faiblesses! Cette petite anecdote est

révélatrice de la volonté des membres du CIFS de s'intégrer à la communauté d'accueil.

Le CIFS a su enregistrer un double succès. Tout d'abord, il a évité la réémergence de divisions ethnoculturelles : francophones européens contre francophones africains, Maghrébins contre Noirs, Sénégalais contre Ivoiriens, ou toute autre opposition imaginable. Cependant, il y a eu quelques incidents de parcours. Un ancien administrateur du CIFS de 1998 à 2003 nous explique que ces incidents ont été réglés : « On ne voulait pas voir les conflits de là-bas, resurgir ici. Blancs et Noirs se sont alliés sur cette position ». Un autre membre du CA depuis 2005 se rappelle que cette même année, un membre a approché ce dernier pour fonder une association de son pays : « On l'a vite découragé! »

Ensuite, le CIFS comme ses membres ont su s'intégrer à la communauté franco-ontarienne. Gouled Hassan, par exemple, fut coordinateur des projets au CIFS, puis il est devenu responsable de l'administration au journal *Le Voyageur*. Depuis, il est tout à la fois membre du Conseil d'administration du CIFS, du CA de l'ACFO de Sudbury (vice-président) tout en étant membre du CA de l'Union provinciale des Minorités raciales et ethnoculturelles francophones de l'Ontario (UP-MREF) et représentant au sein du comité consultatif pour les services en français de l'hôpital de Sudbury. Cela montre bien les ponts créés entre différents organismes. Ce parcours individuel d'un citoyen engagé reflète la possibilité et la mise en pratique du métissage. Cette problématique du métissage doit être discutée dans le contexte des différents types idéaux existants quant au savoir-vivre ensemble.

Il existe trois grands modèles : le républicanisme, le multiculturalisme et le communautarisme auxquels on doit ajouter l'interculturalité comme modèle hybride. Le républicanisme, privilégié par la France, vise à l'intégration pure et simple des nouveaux arrivants dans le creuset républicain; certains parlent alors d'assimilation. Les différences communautaires sont reléguées dans l'espace privé. Derrière le républicanisme se cache l'idée que la société constitue un tout unifié et plus grand que la somme des particularismes. Il est encore défendu ardemment en France par des auteurs comme Emmanuel Todd (1994). Le multiculturalisme

— choisi officiellement par le Canada en 1971 — vise à la reconnaissance des différentes cultures au sein des espaces publics et privés. Il a été principalement théorisé par Will Kymlicka (2001) et Charles Taylor (1994). Les cultures minoritaires coexistent avec la culture dominante. Le communautarisme quant à lui ne reconnaît pas de culture dominante; chaque particularisme — individuel ou collectif — peut s'exprimer et devient même la règle. La séparation entre sphère privée et sphère publique disparaît. Cette approche fut théorisée aux États-Unis, entre autres, par Alisdair MacIntyre (2006) et Michael Walzer (1997). L'interculturalité, modèle propre au Québec, s'inscrit à mi-chemin entre le républicanisme et le multiculturalisme. En réalité, il est semblable au républicanisme modéré défendu par des penseurs français comme Dominique Schnapper (1994). Il correspond au concept de tolérance. Il s'agit bien de modèles qui, dans leurs applications, donnent des résultats hybrides. Pour faire écho à Fred Constant (1998, p. 111), on peut les placer sur un axe dont les deux pôles sont en fait l'altérité et la civilité :

Altérité et civilité constituent aujourd'hui deux exigences démocratiques d'égale intensité. La conciliation de ces aspirations contradictoires est l'un des problèmes fondamentaux des démocraties contemporaines. Toute une série de questions en découle : la citoyenneté peut-elle durablement ignorer la culture au nom de l'universalisme ou doit-elle tenir compte des droits et revendications résultant de l'appartenance à un groupe et de quelle manière?

Les récentes controverses sur les accommodements raisonnables au Québec, tout comme le débat sur la Sharia en Ontario en 2006, démontrent avec acuité le besoin de discussion sur cet équilibre à trouver entre altérité et civilité. Ces deux exemples ont poussé les gouvernements à ouvrir des missions menant à la production de rapports. On remarquera que dans le cas québécois, le rapport n'a pas encore été suivi de décision politique. Quant à l'Ontario, le gouvernement a pris une décision opposée à la recommandation

du rapport Boyd (2004). Cela peut montrer que c'est bien dans les pratiques quotidiennes que l'équilibre s'effectue. Cette balance doit passer par une intervention qui est à la fois sociale, économique, politique et culturelle, à l'image de la pratique du CIFS. Comme le remarque un membre actuel du CA :

« Il n'y a pas de séparation entre les services d'accueil et les services culturels, il doit y avoir les deux. Les idées touchent des personnes réelles, ces personnes ont des cultures, des traditions, des coutumes. Il est impossible de faire un bon travail sans le côté culturel. Les gens ne sont pas des statistiques, mais des personnes. »

Les intervenants du CIFS ont tous réitéré l'importance de promouvoir la diversité culturelle. Le « vivre ensemble » est l'affaire de tous, d'où l'importance de livrer services d'accueil et d'établissement avec activités culturelles et d'organiser des activités de sensibilisation dans les deux communautés afin de véritablement donner forme au dialogue interculturel. Comme l'explique la directrice générale du CIFS, « quand on organise une session de sensibilisation pour les nouveaux arrivants, on a aussi nos membres canadiens qui viennent, comme ça, on peut vraiment échanger et dialoguer ».

Conclusion

Isolement des femmes et diversité à l'école : le projet d'une garderie parentale interculturelle

Lors des entretiens réalisés pour la rédaction du présent article, deux domaines spécifiques ont été soulevés par les intervenants communautaires. Notons en passant que les personnes interrogées ont toutes le sentiment qu'il n'existe pas de gros problèmes à Sudbury, « comparé à Toronto »; mais la vigilance semble de mise. Ces deux domaines concernent la situation des femmes et le système scolaire.

Plusieurs intervenants déplorent l'isolement vécu par certaines femmes — elles ne travaillent pas, elles ne vont pas à l'école pour y acquérir une formation professionnelle, elles ne participent pas aux rencontres sociales. À cela, il faut ajouter l'éloignement de leur réseau social d'origine demeuré au pays. Certaines d'entre elles se retrouvent donc dans un isolement total qui ouvre la porte à de possibles problèmes de santé mentale, la dépression notamment. Il est aussi très difficile de leur venir en aide quand elles sont victimes de violence.

Dans le domaine de l'éducation, les intervenants en arrivent à la même conclusion que Donatille Mujawamariya (2000) : le système ne reflète que très peu la diversité culturelle. Non seulement il y a très peu d'enseignantes ou enseignants issus des minorités, mais il appert que les écoles sous-utilisent les outils du curriculum destinés à promouvoir la diversité et le dialogue interculturels. Le CIFS déplore ses difficultés à entrer dans les institutions scolaires. Le fait que ces institutions ne soient pas proactives laisse présager que si des problèmes de racisme survenaient, elles ne seraient pas nécessairement à même de s'en apercevoir et de les gérer.

Ces deux problèmes m'ont amenée à présenter un projet de garderie parentale interculturelle comme piste de réflexion aux intervenants avec lesquels je me suis entretenue. Inspiré d'un modèle développé à Sherbrooke (Patriciu et Vatz-Laaroussi, 1998), ce projet m'a paru intéressant dans la mesure où il peut répondre aux deux domaines d'intervention à privilégier selon les acteurs du milieu. Les réponses ont été positives dans l'ensemble. Perçu comme un moyen de sensibiliser dès le plus jeune âge les enfants à la diversité culturelle, le projet apparaît de plus comme un bon moyen d'impliquer les femmes. Enfin, il permet d'opérer conjointement cette sensibilisation si nécessaire auprès des deux communautés et par là même, d'ouvrir un dialogue interculturel dans un lieu symbolique et moins politisé que d'autres avenues.

En conclusion, le modèle sur lequel s'est construit le CIFS apparaît comme une « meilleure pratique » dans la mesure où son approche bidirectionnelle — services et culture — favorise une bonne intégration des nouveaux arrivants. Après dix ans, le bilan du CIFS s'avère plus que très positif. Il a aujourd'hui réussi sa

professionnalisation – quatre employés à temps plein et une gestion séparée entre le CA et les responsables administratifs. Le CIFS a su se bâtir une image très positive auprès des élites francophones locales et s’est parfaitement inséré dans le maillage communautaire. Son prochain défi consiste à être reconnu officiellement par Citoyenneté et Immigration Canada comme le seul pourvoyeur de services aux immigrants francophones afin de pouvoir faire face financièrement et institutionnellement à un accroissement de la population immigrante francophone à Sudbury. Cela passera par une lutte politique afin de faire comprendre au gouvernement que ce qui compte ce ne sont pas les chiffres – faussés – du nombre d’immigrants francophones (Kérisit, 1998, p. 78-81), mais le nombre de personnes desservies par le CIFS et sa place au sein des institutions franco-ontariennes.

Bibliographie

- BISSON, Ronald, Jean-Denis Gabikini et Léopold Mboko (2004). *Rapport sur l’établissement d’un guichet unique pour l’accueil des personnes immigrantes et réfugiées de langue française à Sudbury*, réf. du 23 juin 2009, http://atwork.settlement.org/downloads/atwork/Rapport_final_Sudbury_accueil_personnes_immigrantes_et_r%E9fugi%E9es_de_langue_fran%E7aise.pdf
- BOYD, Marion (2004). *Résolution des différends en droit de la famille : pour protéger le choix, pour promouvoir l’inclusion*, Rapport remis au Procureur général de la province de l’Ontario.
- CONSTANT, Fred (1998). *La citoyenneté*, Paris, Montchrestien.
- DIALLO, Lamine, et Ginette LAFRENIÈRE (1998). « Stratégies pour une redéfinition de l’espace francophone à Sudbury », *Reflets : revue ontarioise d’intervention sociale et communautaire*, Vol.4, N°1, printemps, p. 140-150.
- FONDATION TRILLIUM DE L’ONTARIO (2008), *Your Community in Profile : Algoma, Cochrane, Manitoulin, Sudbury. Building healthy and Vibrant Communities*, Toronto.
- GUILLEBAUD, Jean-Claude (2008). *Le Commencement d’un monde*, Paris, Le Seuil.
- KÉRISIT, Michèle (1998). « Les défis de l’intervention culturelle en milieu minoritaire de la langue française en Ontario », *Reflets : revue ontarioise d’intervention sociale et communautaire*, Vol.4, N°1, printemps, p.75-99.
- KYMLICKA, Will (2001). *La citoyenneté multiculturelle : une théorie libérale du droit des minorités*, Montréal, Boréal.
- MACINTYRE, Alasdair (2006). *Après la vertu*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MOREAU, Sylvie (2009). « Accueil, établissement et intégration », *Point d’arrivée. Bulletin du dossier immigration dans les communautés francophones et acadiennes*. N°5, janvier.

- MUJAWAMARIYA, Donatille (2000). « Ils ne peuvent pas enseigner dans nos écoles : le dilemme des étudiants-maîtres des minorités visibles nés au Canada », *Reflets : revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, Vol.6, N° 2, p.138-165.
- PATRICIU, Sabina, et Michèle VATZ-LAAROUSSI (1998). « Une expérience novatrice. Une halte-garderie interculturelle parentale, pour 'déproblématiser' l'immigration », dans Louise Ethier et Jacques Alary (éd.) *Comprendre la famille : Actes du 4^e symposium québécois de recherche sur la famille*, Ste-Foy, Les Presses de l'Université de Québec, p. 456-472.
- SAUVÉ, Denis (1982). *Sudbury*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques.
- SCHNAPPER, Dominique (1994). *La communauté des citoyens*, Paris, Gallimard.
- TAYLOR, Charles (1994). *Multiculturalisme : différence et démocratie*, Paris, Aubier.
- TODD, Emmanuel (1994). *Le destin des immigrés*, Paris, Seuil.
- WALZER, Michael (1997). *Sphères de justice – une défense du pluralisme et de l'égalité*, Paris, Seuil.